



"Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà perdu" Bertolt Brecht

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 4 avril 2024

Étaient présents :

Pour l'administration :

Yannick Girault, président ;
Francine Baptiste, DRH ;
Céline Sage ;
Stéphanie Augé ;
Stéphanie Daniel ;
Estelle Ranvier ;
Frédéric Le Guillou, secrétaire administratif ;
Pierre Andrieux, AP (visio) ;
Sophie Arnal, AP (visio) ;
Émeline Brissaud, (visio) AP ;
Audrey Marion-Berthe, AP ;
Marie-France Millié, AP (visio)

Sophie Cohen, APMP (visio) ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale ;
Frédérique Thomas, méd. du travail (visio) ;
Stéphanie Neel, médecin du travail
Stéphane Maarek, ISST (visio) ;
Isabelle Giraud-le-Pottier (visio) ;
Philippe Jouffret ;
Sandrine Alix (visio) ; puis
Patricia Desaye (visio) ;
Jean-Philippe Lacou ;
Céline Cartier (visio) ;
Sophie Thuillier,
Jean-Jacques Villette.

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournioux _ tit. CGT
Cyril Faure _ tit. CGT
Blaise Samuel Becker _ tit. CGT
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires (visio)
Véronique Jean _ tit. Solidaires

Dominique Bazin _ tit. Solidaires
Eric Delette _ tit. CFDT-CFTC
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC
Nicole Malody _ suppl. CGT
Marc Daval _ suppl. Solidaires

Début de la réunion à 8h35

Lecture des liminaires de la CGT FiP, de Solidaires FiP et de CFDT CFTC FiP

Réponse du président

Concernant la diminution de 45 % du budget du CSAL-FS, nous n'avons ni de près ni de loin été consultés. Avec l'augmentation volumique (5 400 à l'octobre 2024) ce n'est pas bienvenu.

Il s'agit là d'une décision arbitraire du secrétariat général

Valérie Séguy a écrit à la secrétaire générale, nous espérons un retour des crédits tels qu'ils étaient en 2023. Courrier envoyé depuis quelques semaines, pas de réponse à ce jour.

Concernant le manque de considération vis-à-vis des CIF/ACIF, le président informe que la direction de l'ENFiP est attentive à tous ses agents. L'année 2024 est une année de réaménagement pour ces structures. C'est notamment le cas à Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille (2025-2026), Amiens.

La direction aura l'occasion d'aller sur le chantier de la nouvelle cité administrative de Lyon. Cette visite se déroulera fin avril avec le DRFIP de Lyon et la nouvelle directrice générale, Amélie Verdier.

Concernant l'audit sur les RPS réalisé par EIPAS, le rapport a été transmis avec des éléments de langage aux directeurs à destination des responsables pédagogiques en vue d'une diffusion progressive depuis 15 jours. Pour les CIF/ACIF, cela va être fait.

Les travaux préparatoires en lien avec BERCY LAB sont sur le point d'être achevés. Des GT internes devraient prochainement voir le jour pour travailler sur les suites.

Valérie COHEN, nouvelle APMP, va remplacer Patricia Rastetter qui quittera officiellement son poste le 1^{er} octobre.

* * *

La CGT FiP demande quelles ont été les suites données après la visite de la responsable handicap nationale qui s'est déplacée sur l'établissement du Montaigne au sujet d'un contrôleur stagiaire.

Isabelle Giraud-le-Pottier explique que sa nouvelle direction a été informée. L'association Unir Transition a été contactée. Elle dispense gratuitement des formations pour les accompagnants.

Le président déplore que cette situation ne nous ait pas été signalée dès l'oral du concours. Quand cette situation s'est avérée insoutenable, nous avons alerté la DG et le secrétariat général. Force est de constater que le soutien attendu n'a pas été à la hauteur.

Cette personne a validé sa scolarité, mais dans la suite de sa carrière, sa situation ne sera jamais facile à gérer du fait d'un comportement qui pose soucis.

La question du président est : pourquoi le jury du concours, piloté par l'ENFiP, n'a pas informé l'ENFiP !?

Le Secrétariat Général doit avancer, il faut sortir des réponses de principe, il faut des réponses concrètes avec de réelles solutions

La CGT FiP demande qu'un retour en FS soit fait sur la formation pratique probatoire de ce stagiaire. On s'interroge sur son intégration dans le collectif. Quant à la problématique du jury de l'oral du concours, on s'interroge à savoir sur la réaction attendue par la direction de l'ENFiP ?

Pour la CGT FiP, quand on désigne le correspondant handicap, dans bon nombre de situations, on coche une case. Mais attribuer une casquette n'est pas suffisant. Il faut que le collègue soit impliqué. Cette question se pose également avec la désignation des assistants de prévention.

La Dr Neel précise qu'un guide ministériel sur les handicaps invisibles a été publié. Elle s'interroge sur la possibilité de remettre une visite préalable à l'embauche ?

Le Président s'engage à faire un retour sur la FPP de ce stagiaire en Formation spécialisée.

La Dr Thomas propose que les établissements puissent recruter un auxiliaire de vie.

Pour le président, c'est une belle idée mais au-delà de l'école, que se passe-t-il ?

Depuis des mois, la CGT FiP sollicitait un GT sur le handicap et l'enseignement à l'ENFiP. Celui-ci sera finalement mis en place dès la fin avril 2024, un groupe de travail s'ouvrira piloté par Philippe Jouffret , Céline Cartier et Frédéric Rigaux.

La nouvelle DG a une attention particulière sur le handicap et est vigilante sur l'accessibilité des produits numériques.

1. Validation du PV de la FS extraordinaire du 21/12/2023

PV approuvé

Le président revient sur cet événement. Avec les autres directeurs de la rue du Centre, il a été rencontré le secrétariat général du ministère pour faire part de leur mécontentement quant à la communication sur l'événement (NDLR : intoxication alimentaire en décembre dans le restaurant administratif de l'AGRAF de la rue du Centre) la prévention qui en a été faite. Il a été demandé au secrétariat général qu'il y ait un accompagnement psychologique pour ce stagiaire quand bien même il a depuis recouvré la santé .

Cet événement a été couvert par un accident de service.

2. Installation des bornes WIFI à Noisiel

Les questions posées par l'ISST ont trouvé réponse auprès de la directrice de l'établissement après l'envoi de son rapport. Ces installations seront faites.

Le président indique qu'il faut faire attention aux personnes électro sensibles ainsi qu'aux personnes qui portent un pacemaker.

3. Suites des rapports d'inspection de l'ACIF Montpellier

L'ACIF de Montpellier est hébergé dans les locaux de la DDFiP 34, inaugurés en novembre 2021. La cohabitation n'a pas toujours été évidente, mais les choses se sont améliorées.

Suite à signalement de la DDFiP, une visite de site et un rapport du médecin du travail ont été faits indiquant les conditions sanitaires déplorable dans ces locaux. Un déménagement a été évoqué et des solutions urgentes ont été préconisées telles que :

- La mise en place de dispositifs supplémentaires (pics ou fils tendus) pour les volatiles,
- nettoyage des fientes présentes sur les fenêtres, entrées des conduites d'aération afin d'éviter la diffusion d'éléments pathogènes. Il n'y aurait pas de risques pour les agents sur place, mais plus pour les personnes en charge dudit nettoyage.

Les travaux ont été réalisés pour la VMC, ainsi que des recherches pour une éventuelle fuite de gaz.

Sur ces différents points, une réunion est programmée le lundi 8 avril à 14h pour voir les odeurs centrales, VMC, pigeons, stationnement de véhicules ...

Prévenue trop tardivement, ni la direction, ni les élus FS ne pourront se rendre sur place !

La CGT FiP dénonce le manque d'informations.

- Sur le fond, comment se fait-il qu'aucune fiche de signalement n'ait été rédigée, que jamais le registre hygiène et sécurité de l'ENFiP n'ait été servi. Si après renseignements pris, des travaux ont été faits notamment pour le problème lié au gaz, quid des travaux recommandés par ailleurs ?
- Sur la forme, il est inadmissible que la formation spécialisée de l'ENFiP n'ait pas été associée. Nous rappelons aux membres de la FS que nous avons réclamé des FS de sites qui nous auraient permis d'être au plus près du terrain, demande refusée par le ministère.

Le Président reconnaît que dans ce dossier l'ENFiP « prend cher » (sic) à cause de la décision de ne disposer que d'une seule instance (FS unique) et de l'éloignement qui en découle. Il constate le besoin de réaffirmer notre compétence en s'étonnant de l'absence totale de remontée tant de l'ACIF que du CIF de rattachement.

4. Points sur les travaux dans l'établissement de Clermont-Ferrand et ouverture cible des nouveaux locaux – Annexe de la Parlette : retour sur la visite du 3 avril après-midi

Mme Baptiste a souligné le caractère budgétairement contraint des travaux et a indiqué un rabot de 109 000 € de la DGF (dotation globale de fonctionnement). Malgré cela, le président a indiqué qu'il n'y aura pas d'impact sur la sécurité. Les directeurs sont pénalement responsables. Les travaux ne se feront pas a minima.

4.1 . Travaux au sous-sol rue Ledru :

L'architecte des bâtiments de France et l'architecte du patrimoine sont venus sur place. Il y a un problème avec le nombre de sorties d'évacuation. La proposition de faire un escalier évacuant sur le patio n'est pas retenue par l'architecte du patrimoine, cela dénaturerait la luminosité du bâtiment dont la façade est classée.

On change la destination des pièces, il y a une demande de travaux à faire auprès de la mairie de Clermont-Fd qui dispose de 1 à 4 mois pour y répondre.

La commission de sécurité se déplacera sur le site.

Les nouvelles salles de classe ne seront pas disponibles avant la rentrée 2025.

Une réunion de présentation du projet de désamiantage sera prévue.

4.2 . Travaux rue de la Parlette :

Du fait du changement de destination des salles, ces travaux vont également nécessiter une demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie. Le Directeur de l'ENFiP veut que les groupes de la Parlette soient pleinement intégrés à l'école.

La CGT FiP dénonce cette affirmation, on sait tous qu'ils seront forcément isolés.

Nous avons demandé la mise en place d'un GT sur les conditions à mettre sur pied en vue d'aller faire et recevoir des cours à la Parlette. Ce GT sera prochainement mis en place sur Clermont-Ferrand. Il réunira des personnels, les représentants des personnels et des représentants des stagiaires. Nous avons demandé que l'ATSCAF, la mutuelle, les organisations syndicales y soient associés.

La CGT FiP a demandé que le DTA (dossier technique amiante) de la DDFiP 63 concernant la Parlette soit communiqué aux élu-e-s de la FS.

Concernant la volonté de mettre **la classe prépa talents**, la CGT FiP indique que mettre celle-ci à la Parlette revenait à reléguer la « vitrine » de l'ENFiP dans le garage. Contrairement à ce qui nous a été affirmé lors de la visite, ce choix ne permet pas de libérer une salle pour un groupe de stagiaires à 30. Par ailleurs, cela va terriblement compliquer la vie des collègues extérieurs à l'établissement clermontois qui interviendront sur la CPT B.

Concernant les travaux, des réunions seront organisées avec les représentants du personnel tous les 15 jours, les lundis.

La CGT FiP a proposé la mise en place de groupes volants (non rattachés à une seule salle de cours) comme cela est fait à Lyon. Cela a l'avantage de ne pas isoler les stagiaires sur un autre lieu, tout en augmentant notre capacité d'accueil. Cette proposition n'a pas été retenue.

5. Propositions de dépenses 2024

Les aménagements de convivialité sur Nevers et Noisiel seront financés par le budget de la FS.

La CGT FiP a réaffirmé la nécessité de porter et de financer le projet d'accessibilité de l'estrade de la salle Paul Frémont. On demande que lors de la venue de la commission de sécurité pour les travaux, cette dernière se prononce sur l'équipement pour lequel l'assistante de prévention de Clermont avait obtenu des devis.

Sur la méthode, la CGT FiP propose que chaque Assistant de Prévention sollicite les besoins de l'ensemble du personnel de son site et fasse remonter ces demandes sans aucun filtre.

Nous réaffirmons le principe de bonne gestion retenu lors des GT préparatoires à savoir la présentation de deux devis par dépense.

6. Fiche de signalement sur le site de Clermont-Ferrand

Comment ne pas prendre en compte le comportement sur les réseaux sociaux privés quand il s'agit de menaces explicites entre stagiaires ?

Philippe Jouffret estime que cette affaire est bénigne.

La CGT FiP rappelle au responsable de l'établissement de Clermont que la note de scolarité des B prévoit d'évaluer le comportement relationnel dans la formation, notamment, « (...) courtoisie et altruisme, sens du collectif. » Tenir de tels propos et valider son UC comportement semble incongru pour l'ensemble des OS.

7. Point sur les visites de sites

Les OS demandent la visite de l'école de Noisiel. Elle est programmée le 18 juin après-midi. La prochaine FS se tiendra le 19 juin avant le CSAL.

8. Questions diverses

La CGT FiP interroge la direction au sujet des journées des 4 et 5 juillet.

La direction a indiqué que si c'est le 4 et 5 juillet ce sera Lyon. L'ENFiP a prospecté l'ENSOSP (École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompier) de Aix-en-Provence qui dispose de logements et ce qui reviendrait moins cher.

Si cette proposition est retenue, les rencontres se dérouleraient les 8 et 9 juillet.

Compte tenu des dates proposées, le directeur à conscience qu'il y aura des pertes sur la participation des collègues.